

**COMMUNE
CIEZ (Nièvre)
58220**

Date de la convocation : 10 décembre 2024

Nombre de conseillers

- en exercice : 08
- présents : 06
- exprimés : 07

<h2>Séance du 16 décembre 2024</h2>

Le 16 décembre deux mil vingt-quatre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de CIEZ, légalement convoqué, s'est réuni à la salle communale Emile PRÊTRE, en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur François DENIZOT, Maire.

Étaient présents : Mr François DENIZOT, Mme Christine LAMARRE, Mr Sébastien DIETZ, Mr Michel MAROTTE, Mme Nadine ROLLET, Mr Patrick MARE.

Était absent excusé : Mr Christophe TISSIER.

Était absent non excusé : Mr Raynald LEFEBVRE.

Procuration : Mr Christophe TISSIER a donné procuration à Mme Nadine ROLLET.

Secrétaire de séance : Mme Nadine ROLLET.

Après avoir vérifié le quorum et procédé au contrôle des délégations de vote Mr le Maire ouvre la séance.

Mr le Maire donne lecture du procès-verbal du 21 novembre 2024 qui est adopté à l'unanimité.

➤ SALLE COMMUNALE EMILE PRÊTRE - ATTRIBUTION MARCHE DE TRAVAUX LOTS 4 ET 5

Suite à la mise en ligne sur la plateforme ARNIA de E TERNUM Bourgogne Franche Comté du 23 novembre 2024 au 07 décembre 2024 17h00, de la deuxième demande de compléments concernant le marché de travaux,

Suite au procès-verbal de la Commission d'Ouverture des Plis /d'Appel d'Offres, réunie le 13 décembre 2024,

Les devis transmis par les entreprises correspondent à des offres non conformes.

Donc le Conseil Municipal ne prend pas de décision pour le moment.

Il va être demandé à l'entreprise SOCOTEC de faire un état des lieux des besoins.

Les travaux de toiture pourront toutefois commencer.

Une date de réunion avec les entreprises va être fixée. A partir de cette date il sera nécessaire d'attendre un mois ou plus avant de commencer les travaux.

Une réponse à la demande de subvention Fond Vert devrait être donnée en janvier.

➤ PROJET RENOVATION ENERGETIQUE SALLE COMMUNALE EMILE PRETRE -
DESIGNATION D'UN CONTRÔLEUR MISSION DE COORDINATION SPS,
VERIFICATION DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES - ATTESTATION
ACCESSIBILITE HANDICAPES - CONTRÔLE DE RESTITUTION DESAMIANTAGE-
délibération n° 2024/029

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

DESIGNE l'entreprise SOCOTEC 58640 VARENNES-VAUZELLES pour effectuer les missions suivantes :

-MISSION DE COORDINATION SPS : 1900,00 € HT soit 2 280,00 € TTC

-VERIFICATION DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES : 400,00 € HT soit 480,00 € TTC

-ATTESTATION ACCESSIBILITE HANDICAPES : 400 € HT soit 480,00 € TTC

-CONTRÔLE DE RESTITUTION DESAMIANTAGE : 600,00 € HT soit 720,00 € TTC

AUTORISE Mr le maire à signer les devis ci-dessus mentionnés et tous documents afférents à ce dossier.

Montant total de subvention attribué pour le moment : 55 291,00 €

AFFAIRES DIVERSES

-Mr le Maire va se charger de la relance des titres impayés de location de la salle communale.

-Café « Le Ruisseau » : des visites pour la reprise sont en cours. 900 € ont été récupérés sur les impayés de loyers. Une action en justice va être engagée pour le reste (Tribunal de Commerce) : remise en état des locaux environ 3000 € et la disparition de matériel appartenant à la commune.

-Lotissement : une personne est intéressée par un lot vendu il y a 7 ans sans construction depuis. Le notaire a été contacté pour la récupération des lots invendus. Un rdv est fixé au 9 janvier.

-Concession : la commune souhaiterait récupérer une concession inoccupée ainsi que le caveau pour un aménagement du cimetière. La famille va être contactée.

-Les ruines d'une maison incendiée à Vrillon deviennent dangereuses. Les propriétaires/héritiers vont être contactés avant lancement d'une procédure de péril par la commune.

-OM : 1 conteneur supplémentaire a été demandé par la commune auprès de la Communauté de communes.

-Carrières : les cubatures ont eu lieu du 2 au 6 décembre. Les recettes devraient être moins élevées que l'année dernière.

-Fête de la ruralité 2025 : réunion le 20 décembre à 19h30 afin d'organiser cette fête qui se tiendra les 23 et 24 août 2025. Création de l'association « Avenir de la ruralité ».

-Réunion de suivi des carrières avec l'association ARCAVAN pour savoir ce qui peut perturber les riverains : bruit, poussière,...

-Plombier chauffagiste contacté pour les chaudières mairie et école.

- SIAEP : fermeture du 20 décembre 2024 au 06 janvier 2025.
- Réunion centre Social à Ste Colombe pour les bilans annuels le 19 décembre à 17h30.
- Ville à Joie : réunion le 18 décembre à 18h.
- Le secrétariat de mairie sera fermé du 23/12/24 au 01/01/25.
- Arbre de vie avec France Adot : 1 arbre symbolique va être planté.
- Ordures Ménagères : calendriers à disposition à la mairie.

Séance levée à 20h45